

LA CLASSE DE PREMIÈRE

RENTREE

2024

Première

Voie

Générale



Organisation de la classe de 1ère de la Voie Générale

Enseignements communs obligatoires	Horaire hebdomadaire
Français	4h
Histoire-Géographie	3h
*LANGUE VIVANTE A Anglais - Allemand	4h30
*LANGUE VIVANTE B Anglais - Allemand - Espagnol - Italien	
<i>* ANGLAIS OBLIGATOIRE EN LVA OU LVB</i>	
Enseignement Scientifique <i>(uniquement pour les élèves qui suivent la spécialité Mathématiques)</i> <i>ou</i>	2h
Enseignement Scientifique <u>et</u> Mathématiques <i>(uniquement pour les élèves qui ne suivent pas la spécialité Mathématiques)</i>	3h30
Education Physique et Sportive	2h
Enseignement Moral et Civique	18h/année
Accompagnement au choix de l'orientation	18h/année
Enseignements de spécialité 3 obligatoires parmi les 10 proposés au lycée :	Horaire hebdomadaire
ARTS : Arts Plastiques	4h
ARTS : Musique	4h
Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques	4h
Humanités, Littérature et Philosophie	4h
LLCE : Anglais Langues, Littérature et Culture Etrangère	4h
LLCE : Espagnol Langues, Littérature et Culture Etrangère	4h
Sciences Economiques et Sociales	4h
Mathématiques	4h
Physique Chimie	4h
Sciences de la Vie et de la Terre	4h

NB : - Les spécialités ne peuvent en aucun cas être changées en cours d'année

- **1 seul choix possible par discipline de spécialité ARTS et LLCE :**

pour ex., il est impossible de suivre Arts Plastiques et Musique / Anglais et Espagnol

Organisation de la classe de 1^{ère} de la Voie Générale

SECTIONS proposées au lycée *

(uniquement si suivies depuis la classe de Seconde)

AbiBac Section Binationale *

Cours en Allemand

Même organisation que la 1^{ère} de la Voie Générale
excepté en Allemand et en Histoire-Géographie

LV et Littérature
Histoire-Géo

Section Européenne Anglais *

2h en anglais

Même organisation que la 1^{ère} générale de la Voie
Générale

2h d'anglais supplémentaire
DNL SES

* Le suivi de la section AbiBac ou de la section Euro est possible avec les enseignements optionnels dans la limite de faisabilité des emplois du temps. L'abandon est impossible en cours d'année.

Enseignements optionnels *

Horaire
hebdomadaire

1 matière d'enseignement général au choix * :

Arts Plastiques	3h
Musique	3h
Italien LVC	3h
Latin	3h

Atelier artistique * :

Atelier Théâtre	2h
-----------------	----

* Sous réserve de compatibilité d'emploi du temps

NB : Les options et ateliers choisis le sont pour toute la durée de l'année scolaire ; aucun abandon n'est possible en cours d'année.

Cordées de la Réussite :

<p>Filière d'Excellence Santé</p> <p>Dispositif qui facilite l'accès aux études médicales ou paramédicales dans l'enseignement supérieur</p> <p>Inscription auprès des enseignants de Physique-Chimie et SVT au cours du 1^{er} trimestre de l'année scolaire</p>	<p>1h/quinzaine en 2^{nde}</p> <p>1h/semaine en 1^{ère} & T^{erm}</p> <p>du mois d'octobre au mois de mai</p>
---	---

Spécialités : Examen & Orientation

Les choix de spécialité sont définitifs ! Ils vous engagent pour la 1^{ère} et la Terminale et pour votre orientation Post Bac.

Première 3 spécialités obligatoires parmi les 10 proposées au lycée.

En Terminale, vous n'en garderez que 2 sur les 3 choisies ; la spécialité « abandonnée » en fin de 1^{ère} sera évaluée en CCF.

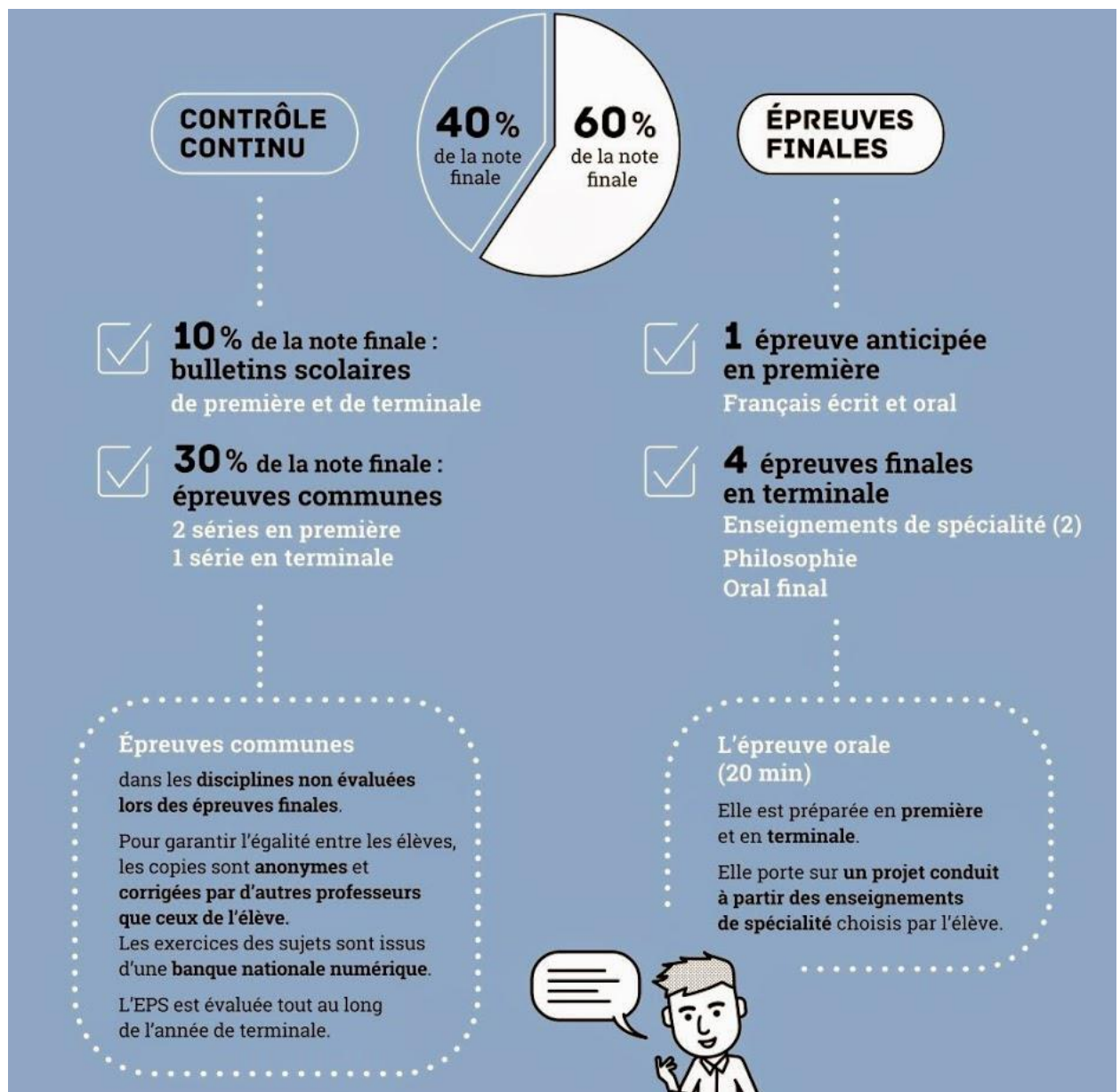
Terminale 2 spécialités obligatoires parmi les 3 choisies en 1^{ère}.

Ces 2 spécialités feront partie des 4 épreuves terminales du Bac :

le coefficient sera de **16** pour chaque spécialité.

B
A
C

G
É
N
É
R
A
L



Orientation Avec la mise en place de la réforme en septembre 2019 (disparition des séries ES, L et S aux profils Economique, Littéraire et/ou Artistique, Scientifique...), ce sont vos choix de spécialité qui déterminent votre profil et votre accès à l'enseignement supérieur dès la classe de 1^{ère}.